RÈGLEMENT DU CIRCUIT JUNIORS

1. Dispositions générales

1.1. Étapes

3 - 4 Régionales (1*)
3 - 5 Interrégionales (CRJS/SBJS Silver)
1 Masters Fribourgeois
1 Masters Romand

Les dates des étapes et du Masters FR sont publiées sur le site Internet de l'AFB dès le mois d'août par le responsable du circuit juniors FR (RCJFR). Les autres dates sont publiées dès que l'AFB en a connaissance.

1.2. Catégories

J19, J17, J15, J13, J11, uniquement en simple (courts standards) selon les catégories de Swissbadminton pour l'année des Masters. **Les J9 et les J11 ont la possibilité de s'inscrire dans n'importe quel tournoi des associations régionales romandes.**

1.3. Comptage des points lors des matchs

les matchs se jouent en 2 sets gagnants à 15 points. A égalité à 14, 2 points d'écarts sont nécessaires pour gagner le set. Le set se termine au maximum à 21 points.

1.4. Montant de la finance d'inscription

Inscription 10.- et CRJS/SBSJ Silver entre 10.- et 20.-

1.5. Volants

Selon liste de volants officiels Swiss Badminton

1.6. Tenue

T-shirt, short ou jupe, selon règlement Swiss Badminton

1.7. Classements (Ranking)

Après chaque étape un classement (ranking) est établi et publié sur le site de l'AFB : "www.badminton-fribourg.ch"

1.8. Protection des données

En participant ou en assistant aux Circuit Junior, les joueurs/ses et spectacteurs/trices donnent leur accord à l'AFB pour que des photos/vidéos puissent être prises et mises en ligne sur les médias et supports de communication de l'AFB.

1.9. Participants

Tous les joueurs/ses jusqu'à J19 possédant une « Licence relève», membres d'un club de l'AFB ayant un ranking dynamique D. Les joueurs/ses inscrits dans une équipe d'interclub de 3e ligue ne sont pas admis.
Un.e junior.e qui monte 2 fois sur le podium la même saison peut continuer le CJ mais en catégorie supérieure. Cependant il peut jouer les CRJS/SBJS Silver dans sa catégorie.
Les joueurs/ses du CPR avec le statut «Compétiteur» de l'AFB sont admis sous certaines conditions :
- U11/U13, si première saison au CPR ils sont admis dans leur propre catégorie.
- U13, dès la 2 année en CPR, et supérieure, ils sont autorisés à jouer mais en catégorie supérieure.
Pour le Master Romand, seul les juniors classés D au moment de la dernière étape régionale peuvent participer

2. Étapes FR (*) et interrégionale FR (**)

2.1. Les étapes cantonales comptent pour le classement (RTJ)

2.2. Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer par les clubs, respectivement via leur responsable juniors ou leurs entraineurs juniors, sur le site de Swiss Badminton (SB) dans le délai qui figure sur SB.

2.3. Programme du tournoi

Une semaine avant la date du tournoi, un programme contenant les heures d'annonce à la table du tournoi est envoyé aux clubs par le RCJFR et publié sur le site Internet de AFB.

2.4. Retraits d'inscriptions

Les retraits de joueurs/ses sont à envoyer par mail au responsable du circuit juniors FR (RCJFR). Celui-ci décide, le jour du tournoi, une fois en possession de toutes les mutations, et en fonction des incidences de ces modifications, s'il y a lieu de refaire un tirage au sort pour certaines catégories.

2.5. Finances d'inscription

En même temps que l'envoi du programme de l'étape, les clubs reçoivent une facture des finances d'inscription pour leurs joueurs. En cas de retrait d'une inscription, la finance d'inscription reste due.
Le montant de la facture est à verser avant le début de l'étape sur le compte de l'AFB.

2.6. Résultats

Dans la semaine qui suit l'étape, les résultats complets sont publiés sur SB. Le ranking des joueurs est établi par le RCJFR et publié sur le site Internet de l'AFB.

3. Étapes interrégionales autres régions (CRJS/SBJS Silver)

3.1. Les étapes CRJS/SBJS Silver comptent pour le classement (RTJ)

3.2. Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer par les clubs, les coachs ou les joueurs sur le site de Swiss Badminton (SB).

3.3. Programme du tournoi

Les tableaux du tirage au sort avec les horaires des matchs sont publiés sur le site internet de Swiss Badminton, de l'AVB « www.badmintonvd.ch », de l'ACGB « www.acgb.ch » , de l'AOB « www.aobad.ch » ou de l'AVcB « www.avcb.ch », au plus tard le lundi précédant l'étape.

3.4. Retraits d'inscriptions

Les retraits de joueurs/ses sont à envoyer par mail à l'organisateur du tournoi.

3.5. Finances d'inscription

Les finances d'inscription sont à régler à la table du tournoi lors de l'annonce.

3.6. Résultats

Dans la semaine qui suit le tournoi, les résultats complets sont publiés sur le site Internet de l'association concernée.
Le ranking des joueurs fribourgeois est établi par le RCJFR et publié sur le site Internet de l'AFB.

4. Masters Fribourgeois

4.1. Le Master fribourgeois compte pour le classement (RTJ)

A l'issue des étapes, les huit meilleurs classés de chaque catégorie sont qualifiés pour le Masters FR. Les joueurs classés à égalité de points à la 8ème place sont qualifiés.

4.2. Invitations

Les clubs reçoivent dès la fin du circuit junior une invitation avec leurs joueurs qualifiés qu'ils doivent confirmer jusqu'à deux semaines avant le tournoi.

4.3. Programme du tournoi

Une semaine avant la date du tournoi, un programme contenant les heures d'annonce à la table du tournoi est envoyé aux clubs et publié sur le site Internet de AFB ainsi que sur Swiss Badminton.

4.4. Finances d'inscription

10.-

4.5. Résultats

Dans la semaine qui suit le tournoi, les résultats complets sont envoyés par le RCJFR aux clubs et publiés sur le site Internet de l'AFB. Les quatre premiers classés de chaque catégorie au Masters fribourgeois sont sélectionnés pour le Masters Romand.

5. Masters Romand

5.1. Le Master Romand compte pour le classement (RTJ)

Les quatre premiers classés de chaque catégorie de chaque région sont sélectionnés pour le Masters Romand.

5.2. Invitations

Les clubs reçoivent dès la fin du Master Fribourgeois une invitation avec leurs joueurs qualifiés qu'ils doivent confirmer jusqu'à deux semaines avant le tournoi.

5.3. Procédure

Une fois les Masters régionaux terminés, les associations régionales communiquent au responsable du circuit régional romand les quatre qualifiés par catégorie de leur région. Celui-ci transmet les noms des qualifiés au club organisateur des Masters Romands trois semaines avant la date du tournoi.j

5.4. Programme du tournoi

Les tableaux du tirage au sort avec les horaires des matchs sont publiés sur le site Internet de Swiss Badminton, de l'AVB « www.badmintonvd.ch », de l'ACGB « www.acgb.ch », de l'AOB « www.aobad.ch » et de l'AFB « www.badminton-fribourg.ch » dès le lundi précédant l'étape.

5.5. Finances d'inscription

10.-

5.6. Résultats

Dans la semaine qui suit le tournoi, les résultats complets sont publiés sur les sites Internet des cinq associations ainsi que sur Swiss Badminton.

6. Organisation des catégories

a) Pour qu'une catégorie soit disputée, elle doit comporter au moins quatre participants.
b) Si moins de 3 joueurs sont inscrits, ceux-ci sont incorporés soit dans la catégorie supérieure, soit avec les joueurs de l'autre sexe (pour les U11 et U13 uniquement). Les joueurs sont avertis à temps par l'organisateur. Si, dans la catégorie J19, moins de quatre joueurs sont inscrits, la catégorie est annulée.
c) De quatre à cinq joueurs un mini championnat est disputé.
d) De six à huit joueurs, deux groupes sont organisés.
Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les demi-finales.
Le 1er du groupe A est opposé au 2ème du groupe B, le 1er du groupe B au 2ème du groupe A.
e) Si plus de huit joueurs sont inscrits, des groupes sont organisés selon le nombre d'inscrits.
Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour le tour suivant.
Selon le nombre de joueurs inscrits des ⅛ ou des ¼ de finale sont disputés selon le mode élimination directe.

7. Joueur inscrit dans une catégorie supérieure

a) Lorsqu'il joue en catégorie supérieure, les points acquis sont bonifiés avec un facteur multiplicateur de 1,5.
b) Le joueur qui s'inscrit dès le début de la saison en catégorie supérieure est classé dans cette catégorie.
c) Le joueur qui, en cours de saison, désire ou est obligé selon le point 1.9 de jouer un tournoi dans la catégorie supérieure, reste classé dans la catégorie initiale avec ses points acquis.
d) Dès qu'un joueur a participé à deux finales dans la catégorie supérieure, il est définitivement intégré dans celle-ci. Il ne peut que participer au Masters FR de cette catégorie.
e) A la fin des étapes, le joueur participant à la catégorie supérieure, qui n'a pas participé à au moins 2 finales dans cette catégorie et qui n'est pas qualifié pour le Masters FR par manque de points peut être qualifié pour le Masters dans sa catégorie d'origine s'il a obtenu les points suffisants dans cette dernière.
f) Si un joueur participe au Masters FR dans une catégorie, il doit jouer dans la même catégorie au Masters Romand.

8. Prix et médailles

a) Étapes : les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille.
b) Masters FR : les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille et un t-shirt au couleur de l'AFB à porter aux Masters Romand. En fonction des possibilités financières un prix en nature est remis aux premiers de chaque catégorie.
Les 4 premiers de chaque catégorie représentent l'AFB au Masters Romand. Si un des quatre joueurs renonce, il peut être remplacé par le suivant au classement.
c) Masters Romand : les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille. En fonction des possibilités financières, un prix en nature est remis aux premiers de chaque catégorie.

9. Barème des points pour le ranking des joueurs

Chaque joueur reçoit 1 point pour sa participation à une étape, ensuite, les 12 premiers de chaque catégorie reçoivent des points grâce à leur classement final de l'étape selon Tournament Software.

Les points acquis lors des CRJS/SBJS Silver seront multiplié par 1.25.
Le classement saisonnier est calculé selon la moyenne des points cumulés durant les différents tournois, avec un coefficient minimum de 3.

1er	30 points
2ème	25 points
3ème	20 points
4ème	18 points
5ème	16 points
6ème	14 points
7ème	12 points
8ème	10 points
9ème	8 points
10ème	6 points
11ème	4 points
12ème	2 points

10. Catégories d'âge

	2027 (01.01. - 31.12.)	2028 (01.01. - 31.12.)	2029 (01.01. - 31.12.)
U10	2018	2019	2020
U11	2017	2018	2019
U13	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
U15	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016
U17	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014
U19	2009 - 2010	2010 - 2019	2011 - 2012